



Communiqué de presse
Le 26 novembre 2014

Emploi associatif : le Mouvement associatif combat les idées reçues des jeunes et de leurs parents.

1 jeune sur 2 pense que les métiers associatifs concernent surtout des personnes non qualifiées ; pourtant, plus de 40% des salariés associatifs ont un niveau bac+2 ou plus !

- Etude TNS Sofres pour le Mouvement associatif -

L'engagement associatif a été désigné Grande Cause Nationale 2014. L'occasion pour le Mouvement associatif de mettre en lumière et réhabiliter l'emploi associatif souvent mal connu.

Si les restrictions budgétaires actuelles rendent plus difficiles le développement et la pérennisation des emplois, ce ne sont cependant pas moins de 1 800 000 salariés qui œuvrent au quotidien dans les associations et s'engagent pour le développement des projets associatifs.

Le Mouvement associatif a ainsi décidé d'analyser en profondeur le regard porté par les jeunes et leurs parents sur l'emploi associatif, avant de le confronter à la réalité.

Objectifs: combattre les idées reçues, cerner et amplifier la motivation des jeunes à travailler dans une association.

TNS Sofres a interrogé pour le Mouvement associatif des jeunes âgés de 18 ans à 24 ans ainsi que des parents pour en savoir plus.

Sont détaillés ci-après les principaux enseignements :

Rapport sur demande

L'emploi associatif : des métiers porteurs de sens et épanouissants selon les jeunes et les parents...

Les jeunes comme leurs parents donnent à l'emploi associatif une valeur forte d'utilité, un rôle affirmé au sein de la société : en travaillant dans une association, on se sent utile au quotidien pour plus de 90% des jeunes et des parents de jeunes de 18 à 24 ans interrogés. On peut aussi se sentir fier de son travail (55% en moyenne, parents et jeunes confondus).

En plus de servir l'intérêt général (83% des jeunes), les métiers associatifs offrent l'opportunité de s'épanouir et de se réaliser dans le travail, avec un contenu de travail jugé potentiellement plus intéressant (39%), plus souple et plus créatif (45%), avec la possibilité aussi d'être acteur d'un projet plutôt que simple exécutant (47%), comparativement aux autres secteurs d'activité.

Les associations sont enfin perçues comme des employeurs dynamiques (83% des jeunes) et attentifs aux conditions de travail (80%).

Autant de raisons qui font des associations une réponse à la double ambition, marquée chez les jeunes, de s'épanouir dans le travail et d'y trouver du sens.

Mais de nombreuses idées reçues sur la sécurité et la valeur professionnalisante de l'emploi associatif font obstacle à son attractivité.

A la question : « seriez-vous prêt à postuler dans une association ? », 41% des jeunes déclarent qu'ils postuleraient certainement.

Mais l'idée surprise. Beaucoup n'y aurait pas pensé spontanément : 49% des jeunes n'y avaient jamais vraiment réfléchi... pour 69% des parents, qui n'apparaissent donc pas moteurs sur la question.

Pourtant le secteur est vu comme créateur d'emplois : plus de trois quarts des personnes interrogées (jeunes et parents en moyenne) pensent que les associations continueront de créer des emplois en France.

Ce manque d'appétence des jeunes, et surtout de leurs parents, tient à l'idée que les associations offriraient des emplois précaires ou encore peu formateurs... alors que l'on constate par ailleurs une forte attractivité des structures les plus sûres (fonction publique, grandes entreprises), un réflexe qui est certainement le reflet des craintes actuelles sur la situation de l'emploi en France.

Un besoin de réassurance émerge sur les ‘basiques’ de l'emploi (salaires et perspectives de carrière) **dans le secteur associatif**. Le salaire de base y est pour le moment vu comme moins compétitif que dans les autres secteurs de travail (43% des jeunes et 58% des parents) ; les perspectives de carrières, moins évidentes (34% des jeunes et 45% des parents). La sécurité de l'emploi peut aussi faire doute, à nouveau de manière plus marquée chez les parents (32% et 42%).

Enfin, parents comme jeunes se font une fausse idée des structures associatives et des gens qui y travaillent. Selon eux, les associations seraient en grande majorité des petites structures (pour 77% des jeunes et 83% des parents), offrant des contrats précaires (76% et 83%). Ils ont aussi une vision très restrictive des métiers associatifs. Ces derniers sont ainsi très peu associés aux métiers administratifs ou de chargé de projets et limités majoritairement aux secteurs de l'action humanitaire (52% des jeunes et 67% des parents) ou encore de l'action sociale (52% et 66%). Travailler en association, c'est même être en insertion pour 60% des jeunes et près d'1 sur 2 imaginent que cela concerne surtout les personnes non qualifiées (48%).

Une perception en décalage avec la réalité de l'emploi associatif : un emploi porteur de sens, formateur et source de stabilité.

« L'emploi associatif a la capacité de répondre à la double aspiration des jeunes, qui veulent à la fois un travail qui a du sens et qui leur apporte de la sécurité. Les jeunes ne le savent pas assez, victimes et porteurs de préjugés sur les conditions de travail dans les associations », explique Nadia Bellaoui, Présidente du Mouvement associatif

- Le secteur associatif comprend une large palette de métiers : métiers de la solidarité et du care, mais aussi chargés de projets, postes d'encadrement, métiers de direction, administratifs, comptables, de gestion, ainsi que des métiers de pointe (programmeur web, ingénieurs environnement, data analyst,...). Ils concernent des secteurs très divers qui ne se limitent pas à la solidarité internationale et au caritatif mais qui vont de l'éducation et de la formation à la culture, en passant par le tourisme, le sport, etc.
- L'emploi associatif se pratique souvent dans de grosses structures : 62% des salariés travaillent dans des associations de plus de 50 salariés. Le nombre moyen des emplois est de 11 par association. De plus, les contrats ne sont pas que des contrats précaires : une embauche sur deux se fait en CDI.
- Le différentiel de salaire comparativement aux autres secteurs dépend beaucoup des types de postes et des métiers. Dans la santé et secteur médico-social, c'est-à-dire pour 55 % des emplois associatifs, le salaire moyen est légèrement plus élevé qu'ailleurs (public et privé confondus), du fait notamment de la présence de conventions collectives protectrices. En revanche, les salaires sont moins élevés chez les cadres et dans les métiers de la culture et du sport.
- En termes de carrière, les salariés dans les associations ont un accès à la formation continue souvent plus élevé que dans le secteur privé lucratif ce qui favorise leur parcours dans et au dehors des structures. Le taux d'accès à la formation professionnelle varie de 27% à 47% dans les associations alors qu'il se situe à 32% pour les salariés du secteur privé lucratif.

- Enfin, il y a peu de salariés sans formation dans les associations : 41% des salariés associatifs ont un diplôme de niveau bac+2, bac+3 ou bac +4, en particulier dans le secteur de la culture (65%), de la défense des droits et des causes (74%), et du développement local (53%).

* *
*

A propos de l'étude

L'étude a été réalisée auprès de 501 jeunes âgées de 18 à 24 ans et de 501 parents de jeunes âgées de 18 à 24 ans interrogés online du 21 au 30 octobre 2014.

A propos du Mouvement Associatif

Porte-voix de la dynamique associative, Le Mouvement associatif réunit plus de 600 000 associations (sur 1,3 millions d'associations répertoriées en France), réunies au sein d'une vingtaine d'organisations thématiques.

Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative.

Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : le bénévolat & le volontariat, l'économie, le dialogue civil et l'emploi.

A propos de TNS Sofres

Leader mondial des études marketing ad hoc et présent dans 80 pays, TNS offre à ses clients des recommandations claires et précises pour les accompagner dans leurs stratégies de croissance. Son expérience et ses solutions d'études uniques couvrent la gestion de marque, la communication, l'innovation, la distribution et la relation client. TNS nourrit une relation de proximité avec les consommateurs et les citoyens, développe une connaissance unique de leurs comportements et attitudes, en prenant en compte la diversité de leurs cultures, de leurs géographies et de leurs systèmes économiques.

TNS appartient au Groupe Kantar, leader mondial en matière de veille, d'analyse et d'information à forte valeur ajoutée. www.tnsglobal.com

Suivez l'actualité de TNS Sofres



Contacts presse :

TNS Sofres

Celine Rossignol 01 40 92 24 10
celine.rossignol@tns-sofres.com

Agence Presse Attitude

Nathalie Hamelin 01 73 79 50 88
nhamelin@presseattitude.com

Le Mouvement Associatif

Agence Kalaapa
Virginie Senizerques 07 82 07 97 96
virginie.senizerques@kalaapa.com

Cécile Ponchel 06 03 02 02 32
cecile.ponchel@kalaapa.com